

tannique, par des groupes représentant des clubs de chasse et de pêche, des universités et par bien des groupes locaux qui ont pour ainsi dire aiguillonné les organismes provinciaux et autres grands organismes. A mon avis, ce travail bénévole d'associations et d'organisations constitue le fondement tout choisi pour l'action des gouvernements et des particuliers afin de faire accepter d'un bout à l'autre du pays les principes de la mise en valeur des ressources; il offrirait une magnifique occasion à un tel comité de désigner un sous-comité chargé de s'occuper de cet aspect particulier du projet de résolution.

On a toujours soulevé des objections à l'établissement de la collaboration fédérale-provinciale dans ce sens parce que ce serait censé comporter une transgression des droits provinciaux. Il doit y avoir une conférence entre le Canada et les États-Unis; nous comptons sur cette conférence pour que soit conclue une entente équitable en vue de la mise en valeur du bassin du Columbia. Nous attendons avec beaucoup d'impatience l'annonce du ministre sur ces importantes questions.

Il y a aussi des conférences avec d'autres gouvernements relativement à la conservation des pêches, conférences qui ont abouti à certains traités satisfaisants. Le travail accompli a abouti à la collaboration entre les gouvernements. La collaboration qui se manifeste aux conférences internationales sur la mise en valeur des ressources et auxquelles assistent le ministre et ses hauts fonctionnaires a produit d'excellents résultats. Cependant, même aujourd'hui, si nous parlons de faire quelque chose en ce domaine particulier qui fait l'objet de la proposition de résolution, au cours d'une conférence fédérale-provinciale, des membres du gouvernement fédéral nous accusent de vouloir empiéter sur la compétence et les droits des provinces.

Les 8, 9 et 10 mars 1954, l'ancien ministre du Nord canadien et des Ressources nationales assistait à la 19^e conférence nord-américaine sur la flore et la faune, où il se serait exprimé en ces termes:

Nous devons accomplir un travail d'équipe. Nous devons adopter mutuellement nos méthodes, afin d'accroître mutuellement notre force. Nous pouvons avoir à faire des compromis sur des détails pratiques, afin d'affermir davantage notre emprise sur les principes de base.

C'est une excellente chose que nous, dont les fonctions sont si différentes, puissions discuter ici dans cette atmosphère amicale nos divers problèmes. Chacun de nous vise à assurer la pleine mise en valeur des ressources de son domaine propre et est en même temps disposé à écouter les idées de ceux qui exercent leur activité dans d'autres domaines, à examiner les méthodes de collaboration, à faire les compromis nécessaires et à travailler toujours pour le bien général et non pas pour l'avantage d'un secteur.

[M. Herridge.]

Il est de très bon augure que la présente conférence se tienne encore à l'échelon international. Dans cette grande ville centrale, nous sommes venus du Mexique, du Canada et de tous les milieux des États-Unis pour discuter, en bons voisins, des problèmes qui ne sont pas limités par des frontières tracées par l'homme. Parlant à titre de Canadien, j'apprécie vivement l'esprit de collaboration amical dont cette réunion est le symbole. Je suis heureux et fier de pouvoir réaffirmer que le Canada désire continuer à travailler avec ses nations sœurs du continent nord-américain à notre prospérité et à notre bien-être communs.

Il s'agit d'une conférence portant sur les ressources naturelles. Nous pouvons avoir des entretiens avec d'autres nations. Le ministre et ses hauts fonctionnaires peuvent assister à des conférences de ce genre et élaborer des programmes à l'avantage de nous tous. Pourtant, lorsqu'une proposition aurait pour résultat la tenue d'une conférence fédérale-provinciale, nous tolérons que les objections des provinces, à l'occasion, restreignent nos initiatives dans ce domaine.

Puis de nouveau, en 1955, à la 20^e conférence nord-américaine sur la faune et la flore qui s'est tenue les 14, 15 et 16 mars 1955, l'ancien ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a déclaré:

Une collaboration amicale est, en réalité, la note dominante des relations entre les États-Unis et le Canada pour tout ce qui touche à la faune et la flore. La présente conférence en est justement un exemple. Le recensement annuel des oiseaux aquatiques reproducteurs fait conjointement par nos deux pays est peut-être, dans tout le monde, le meilleur exemple d'un travail d'équipe scientifique qui réunit périodiquement un grand nombre de spécialistes de deux pays.

Nous voulons voir fonctionner des équipes scientifiques de ce genre, et pourtant, il se trouve des gens pour s'opposer à l'existence d'un comité fédéral-provincial, comme celui dont il est question, et qui s'occuperait de nos ressources naturelles. Disons de plus que M. Truman, commissaire de l'Office national du film, et d'autres fonctionnaires ont assisté à ces conférences au nom du gouvernement fédéral. Chaque année, le gouvernement fédéral envoie ses représentants à la conférence de la Colombie-Britannique sur les ressources naturelles. Le gouvernement convoque une conférence fédérale-provinciale sur l'agriculture, comme il en convoque sur la fiscalité et les impôts, sur l'assurance-santé, et, pour finir, disons que l'ancien gouvernement avait reconnu la nécessité d'une étude sur la conservation de nos terres et de nos eaux en créant à cette fin, à la dernière session, un comité du Sénat.

Ce comité continue à la présente session sa très intéressante étude de l'utilisation des terres au Canada; il poursuit cette besogne avec une vigueur louable.